



ASSEMBLY OF EUROPEAN REGIONS PRODUCING FRUITS, VEGETABLES AND ORNAMENTAL PLANTS

ASSEMBLÉE DES RÉGIONS EUROPÉENNES FRUITIÈRES, LEGUMIÈRES ET HORTICOLES

ASSEMBLEA DELLE REGIONI EUROPEE FRUTTICOLE ORTICOLE E FLORICOLE

ASAMBLEA DE LAS REGIONES EUROPEAS HORTOFRUTÍCOLAS

3 Avril 2019

## Les députés européens de la Commission AGRI renouvellent leur engagement à promouvoir un secteur européen des fruits et légumes compétitif et durable

Les 1er et 2 avril, les membres de la commission de l'agriculture et du développement rural du Parlement européen ont procédé au vote sur les rapports relatifs à la réforme de la PAC sur les plans stratégiques et l'organisation commune des marchés (OCM), sur la base des propositions présentées par la Commission européenne en juin 2018. Les deux rapports, qui ont apporté plusieurs révisions législatives et ajustements aux propositions de la Commission, ont été approuvés par une majorité de 27 voix pour, 17 contre et une abstention (plans stratégiques) et 29 voix pour, sept contre et une abstention (OCM).

L'AREFLH se félicite de l'issue positive des votes, car les dispositions adoptées représentent un pas important vers un secteur des fruits et légumes plus compétitif, attrayant et moderne.

En ce qui concerne les amendements au règlement sur les plans stratégiques adoptés par la commission agricole du Parlement, l'AREFLH se félicite vivement de la décision des députés de :

- clarifier la portée des interventions sectorielles pour le secteur des fruits et légumes en assurant l'inclusion des fruits et légumes destinés à la transformation ;
- élargir la liste des objectifs par l'ajout d'un objectif spécifique sur l'orientation vers le marché et la compétitivité ;
- d'élargir la liste des interventions correspondantes en y incluant une nouvelle mesure de "compétitivité sur le marché" liée à l'objectif précité ;
- réduire partiellement le seuil obligatoire pour les dépenses environnementales dans les programmes opérationnels ;
- assurer une aide financière supplémentaire aux associations d'organisations de producteurs ;
- assurer la transition entre le régime actuel et le régime futur pour les programmes opérationnels ;
- introduire l'éligibilité des assurances indicielles.

D'autre part, l'AREFLH regrette que d'autres dispositions clés, telles que l'attribution de taux d'aide financière de l'UE plus élevés pour les OP et les APO, ainsi que le cofinancement du stock de capital initial des fonds communs de mutualisation, n'aient pas été maintenues.

Néanmoins, en ce qui concerne les amendements au règlement OCM, l'AREFLH se félicite que les députés européens aient choisi d'améliorer la transparence du marché par la création

AREFLH

Assembly of European Horticultural Regions

Tel : +33.5.56.48.88.48

1

[www.areflh.org](http://www.areflh.org) – [contact@areflh.org](mailto:contact@areflh.org)

d'un observatoire européen unique qui collecterait des données statistiques sur la production, l'offre, les prix, les bénéfices, les importations et les exportations, et diffuserait des alertes de perturbation précoce du marché pour un large éventail de secteurs, dont les fruits et légumes. L'AREFLH estime qu'un tel mécanisme pourrait permettre une transmission plus transparente des prix tout au long de la chaîne alimentaire et fournir des informations précieuses sur les tendances et prévisions du marché. Néanmoins, nous regrettons que des améliorations législatives supplémentaires, telles que l'établissement d'un registre européen des terres agricoles pour les F&V, n'aient pas été retenues dans l'accord actuel.

Enfin, l'AREFLH se félicite également de la décision des députés européens de voter en faveur du maintien du rôle des régions en tant qu'autorités de gestion dans le deuxième pilier de la future PAC, garantissant ainsi que la PAC conserve un lien direct avec les zones rurales grâce à la participation active des acteurs régionaux.

En vue des prochaines élections européennes, l'AREFLH poursuivra ses efforts, en partenariat avec le nouveau Parlement européen, la Commission et le Conseil, pour que la future PAC se fonde sur les résultats positifs de ce vote.

---

AREFLH's (Assembly of European Horticultural Regions) main missions are:

- to represent its 19 member regions and 25 APOs, from 7 countries in Europe;
- to defend the economic and social interests of the fruit, vegetable and horticultural sectors in Europe;
- to foster exchanges of best practices, partnerships and joint projects between regions and professional organisations;
- to actively seek new solutions for the main issues affecting the future of the fruit and vegetables production in Europe.

Contact : [contact@areflh.org](mailto:contact@areflh.org) - +33 5 56 48 88 48

Twitter : [@areflh](https://twitter.com/areflh) [www.areflh.org](http://www.areflh.org)